

« 3S DE LA CELLE »

Société Civile Immobilière

Au capital de 100 Euros

Siège social : 18 Résidence Élysée 1

78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD

Société en formation

DÉSIGNATION DE LA GÉRANCE

Les soussignés :

- Madame Sarah **SMAINI** demeurant à LA CELLE-SAINT-CLOUD (78170) 18 Résidence Élysée 1.
Née à TIZI-OUZOU (ALGÉRIE) le 27 mai 1995.
De nationalité algérienne.
Mariée à Monsieur David **SAISON-SCHREVERE** sous contrat de mariage avec régime de la séparation de biens en la mairie de CHASSE-SUR-RHÔNE (38670) le 10 août 2024.
Ce régime n'a fait l'objet d'aucune modification.
- Monsieur David Raphaël **SAISON-SCHREVERE** demeurant à LA CELLE-SAINT-CLOUD (78170) 18 Résidence Élysée 1.
Né à LILLE (59000) le 11 septembre 1991.
De nationalité française.
Marié à Madame Sarah **SMAINI** sous contrat de mariage avec régime de la séparation de biens en la mairie de CHASSE-SUR-RHÔNE (38670) le 10 août 2024.
Ce régime n'a fait l'objet d'aucune modification.

À cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I – NOMINATION DE LA GERANCE

Les soussignés nomment en qualité de Gérants de la Société :

- Madame Sarah **SMAINI** et Monsieur David **SAISON-SCHREVERE**, demeurant à LA CELLE-SAINT-CLOUD (78170) 18 Résidence Élysée 1,

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Les Gérants déclarent accepter les fonctions de Gérant qui viennent de leur être confiées. Ils affirment n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

II – POUVOIRS DE LA GERANCE

Les Gérants ont exercé leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au sein des statuts de la Société.

III – REMUNERATION DE LA GERANCE

Les Gérants ont droit à une rémunération pour l'exercice de leurs fonctions. Cette rémunération devra être fixée par délibération des associés. Ils auront droit, en outre, au remboursement de leur frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à LA CELLE-SAINT-CLOUD, le 28 mai 2026.

En d'autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Signature de tous les associés :

Sarah SMAINI	
David SAISON-SCHREVERE	

DSS/ss